

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 27 mars 2023**

Nombre de membres en exercice : **64** **L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE VINGT SEPT MARS** à 14 h 00, le Conseil Communautaire s'est réuni au siège du TCO, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de présents : **36**

Nombre de représentés : **10**

Nombre d'absents : **18** **Secrétaire de séance :** Mme Laetitia LEBRETON

**OBJET**

**AFFAIRE N°2023\_027\_CC\_27**  
**Désignation des délégués et du**  
**correspondant du TCO au sein du Comité**  
**National d'Action Sociale (CNAS)**

Nombre de votants : 46

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
21 mars 2023

- date d'affichage et de publication de la liste  
des délibérations au plus tard le  
03/04/2023

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Alexis POININ-COULIN - M. Salim NANA-IBRAHIM - Mme Pascaline CHEREAU-NEMAZINE - M. Jean-Philippe MARIE-LOUISE - Mme Virginie SALLE - M. Irchad OMARJEE - Mme Melissa PALAMA-CENTON - Mme Marie-Bernadette MOUNIAMA-CUVELIER - M. Jean-Noel JEAN-BAPTISTE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Marie-Anick FLORIAN - M. Michel CLEMENTE - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Helene ROUGEAU - M. Yann CRIGHTON - Mme Vanessa MIRANVILLE - Mme Jocelyne CAVANE-DALELE - Mme Marie-Josée MUSSARD-POLEYA - M. Maxime FROMENTIN - M. Olivier HOARAU - Mme Annick LE TOULLEC - Mme Catherine GOSSARD - M. Jean-Claude ADOIS - Mme Jasmine BETON - M. Armand MOUNIATA - Mme Brigitte LAURESTANT - Mme Danila BEGUE - Mme Marie ALEXANDRE - M. Jacky CODARBOX - Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

**ÉTAIENT ABSENT(E)S :**

M. Tristan FLORIAN - M. Julius METANIRE - M. Guylain MOUTAMA-CHEDIAPIN - M. Perceval GAILLARD - M. Alain BENARD - Mme Lucie PAULA - Mme Eglantine VICTORINE - M. Karl BELLON - Mme Isabelle CADET - M. Gilles HUBERT - Mme Amandine TAVEL - M. Philippe ROBERT - Mme Florence HOAREAU - M. Pierre Henri GUINET - M. Philippe LUCAS - Mme Jacqueline SILOTIA - Mme Armande PERMALNAICK - M. Jean François NATIVEL

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à Mme Laetitia LEBRETON - Mme Suzelle BOUCHER procuration à Mme Helene ROUGEAU - M. Dominique VIRAMA-COUTAYE procuration à M. Yann CRIGHTON - M. Henry HIPPOLYTE procuration à M. Jean-Claude ADOIS - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à Mme Annick LE TOULLEC - M. Bruno DOMEN procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Brigitte DALLY procuration à Mme Marie-Annick HAMILCARO - M. Rahfick BADAT procuration à Mme Marie ALEXANDRE - Mme Jocelyne JANNIN procuration à M. Daniel PAUSE - M. Josian ACADINE procuration à Mme Jocelyne CAVANE-DALELE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 MARS 2023**

**AFFAIRE N°2023\_027\_CC\_27 : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET DU CORRESPONDANT DU TCO AU SEIN DU COMITÉ NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)**

**Le Président de séance expose :**

Par délibération en date du 7 mars 2023, le Bureau communautaire a validé le principe de l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS), afin de renforcer l'action sociale à destination des agents.

Conformément à l'organisation paritaire constitutive du CNAS, chaque structure adhérente désigne deux délégués, un délégué des élus et un délégué des agents ainsi qu'un correspondant CNAS.

- Le délégué local des élus (représentant de l'assemblée des élus) participe à la vie des instances du CNAS et relaye l'information auprès de sa collectivité. Il participe à l'assemblée annuelle départementale, donne un avis et émet des vœux sur les orientations de l'association,
- Le délégué local des agents (représentant du collège des bénéficiaires) désigné parmi le personnel bénéficiaire du CNAS assure le suivi de l'adhésion (mise à jour de la liste des bénéficiaires, paiement de la cotisation) et diffuse l'information concernant le CNAS,
- Le correspondant du CNAS (relai de proximité opérationnel) désigné parmi les agents bénéficiaires assure la promotion de l'offre du CNAS auprès des bénéficiaires, les conseille et les accompagne.

Le Bureau communautaire a proposé les candidatures suivantes :

- La 12ème Vice-Présidente en charge des Ressources Humaines en qualité de déléguée locale des élus,
- Le Président du Comité d'Oeuvres Sociales du TCO, le T'COS, en qualité de délégué local des agents et de correspondant du CNAS.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 22/03/2023.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**  
**Ouï l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

**- DÉSIGNER à main levée, Madame Mireille MOREL-COIANIZ** en qualité de déléguée locale des élus au sein du CNAS,

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le

ID : 974-249740101-20230330-2023\_027\_CC\_27-DE



- **DÉSIGNER** le(la) Président(e) du Comité d'Oeuvres Sociales et de Secours  
délégué(e) local(e) des agents et de correspondant du CNAS.

---

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président